

# MASSEOT

## Histoire de la famille MASSEOT Marans, St Aubin-du-Pavoil, Craon

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 08.04.2015 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés Vous avez des compléments, envoyez les moi, je serais ravie de vous citer en vous respectant, et de cousiner en respectant les moins de 100 ans !**  
[histoire du Haut-Anjou](#) | [Voir Saint-Aubin-du-Pavoil](#) | [Voir Craon](#) | [Voir Marans](#)

### Arbre généalogique descendant interactif

Introduction .....	2
légende : .....	2
Craon : la maison sur le Luarçon.....	2
succession Chevalier .....	3
Pierre Masseot x1586 Jeanne Ory .....	4
Renée Masseot x/1617 Pierre Paulinard .....	4
Perrine Masseot x1617 Jehan Maulevault.....	5
Jeanne Masseot x1621 Louis Gault.....	5
François Gault x1654 Marguerite Maunoury .....	6
Marie Gault x1685 Julien Dugrais.....	6
Julienne Dugrais x1716 François Bazin.....	6
Julienne Bazin x1747 Guillaume Lebreton.....	6
Julienne Lebreton x1778 Jacques Jallot.....	6
René-Guillaume Jallot x1807 Elisabeth Jallot.....	6
Joséphine Jallot x Esprit-Victor Guillot .....	6
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	6
Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard .....	6
Ambroise Masseot x1624 René Gasnier .....	6
Marie Masseot x1 /1575 Jean de Villiers x2 /1588 Jacques Fournier .....	6
Pierre de Villiers 1x R. Castille 2x Anne Crannier .....	9
Nicolle Villiers x1654 Lefevre .....	9
Jeanne Lefebvre x1683 Léon Marchandye .....	9
René-Léon Marchandye x1714 Renée Planté.....	9
Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot .....	9
Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot.....	9
Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot.....	9
Joséphine-Flavie Jallot x Esprit Guillot.....	9
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	9
Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard .....	9
Jeanne Masseot x/1577 Abraham Brundeau .....	9
Julien Masseot x Catherine Delahaye .....	9
Renée Masseot x/1604 Guillaume HuauLe mariage n'est pas à Marans, où les mariages commencent en 1602. ....	10
Jeanne Masseot x Pierre Gernigon .....	10
René Masseot x Ambroise Bodard .....	10
Louis Masseot x1654 Renée de Dieusie.....	10

Perrine Ory x Jehan Chevallier.....	11
André Ory 1x C. Gueniard 2x R. Ferré.....	11
Pierre Ory x1622 Marie Corbin .....	12

## Introduction

Le patronyme MASSEOT est un dérivé de MASSIER, qui a désigné le porteur de masse, sergent à masse (MORLET M.T. *Dictionnaire étymologique*, Paris 1991). Le dérivé le plus proche étant MASSIOT.

Le patronyme MASSEOT rencontré à Craon fin du 16<sup>e</sup> et début du 17<sup>e</sup> siècle, est aussi orthographié MASSIOT, et bien sûr MACEOT. Il s'avère que ce MASSEOT vivait en de Saint Aubin du Pavoil selon son acte de mariage en 1586 selon son acte de mariage à Saint Aubin du Pavoil. Cette unique famille Masseur de Craon, tombe en quenouille dès la 1<sup>ère</sup> génération, puisque ce sont 4 sœurs qui le portent.

J'ai entièrement retranscrits les registres de Craon, de Saint Aubin de Pavoil et de Marans, aussi ce travail n'aura d'autres possibilités d'évoluer qu'une éventuelle trouvaille d'acte notarié.

On trouve sur Internet des porteurs de ce nom :

OLIVER (P.). **Masseur Abaquesne** et les origines de la faïence de Rouen. Rouen, 1952, in-8 relié demi-chagrin à coins. Reliure signée Bellevallée. ...

### légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

## Craon : la maison sur le Luarçon

La maison sur la Grande rue et sur le ruisseau du Luarçon dans la ville de Craon est « composée de salle basse, avec boutique ouvrante sur ladite rue, chambre et grenier au dessus, celier au derrière, étude et grenier au dessus, écurie à côté de ladite salle, et grenier au dessus, cour et latrines, et droit au puits qui joint ladite court, le tout joignant d'un côté la maison et issues de la veuve de Nicolas Chartier, et d'autre côté le ruisseau du Luarçon » selon la description qui figure dans les partages de 1683<sup>1</sup>

Acquise à rente en 1608 par Pierre Maceot - à Louis Gault et Jeanne Masseur qui y vivent en 1624 - en 1624 ils achètent le jardin voisin - en 1625 ils achètent le four voisin - en 1637, Louis Gault veuf depuis 3 ans de Jeanne Masseur, la loue et ne semble plus y demeurer avec sa 2<sup>e</sup> épouse - à François Gault époux de Marguerite Maunoury selon sa succession en 1683 - à François Gault leur fils, M<sup>d</sup> D<sup>†</sup> à la Masre à Cherancé, qui baille à rente foncière le 7.4.1687<sup>2</sup> à Jean Ballet M<sup>e</sup> boucher et Marie Louault sa femme D<sup>†</sup> à Craon, et Jean Vallet leur fils aussi boucher à Craon, une maison sise sur la grande rue de Craon joignant d'un côté le ruisseau de Luarçon d'autre côté la maison de Renée Heuslin veuve Chartier, avec un jardin en dépendant sis au carrefour de la Guerche, proche le letroger ? de Machefer, le chemin de Craon au bourg de Saint Eutrope, joignant d'un côté et abutant le chemin de Craon au bourg de la Roë, échue au bailleur des successions de ses père et mère suivant les partages fait devant nous, pour 27 # 7 s de rente foncière

Lignée maternelle (Masseur) de François Gault ; Pierre Masseur est père de Jeanne ou autre proche.

**filiation déduite des titres de la succession de François Gault en 1683**

<sup>1</sup> AD53-3<sup>E</sup>14/07 Duroger notaire à Craon

<sup>2</sup> AD53-3<sup>E</sup>14/07 Duroger notaiar à Craon

selon origine de propriété de la maison de Craon sur les bords du Luarçon

**Pierre MASSEOT** vivant en 1608

1-Jeanne MASSEOT x Craon <sup>StClément</sup> 9.1621 Louis **GAULT**

### succession Chevalier

Le tableau de filiation qui suit encadré en rouge est obtenu avec un curieux litige 38 ans après la succession du prêtre René Chevallier.

En effet, en 1692, soit 38 ans après le décès de René Chevallier prêtre, Jean Malvault M<sup>d</sup> D<sup>†</sup> au village de la Marre à Chérancé, et Perrine Malvault sa sœur, héritiers de †Jean Malvault et Perrine Maceot, qui l'étaient de †M<sup>e</sup> René Chevallier prêtre vivant leur cousin germain au côté maternel, sont poursuivis par Jean Perdriau M<sup>d</sup> mari de Perrine Gault D<sup>†</sup> au village de la Touche à Renazé, René Courcier M<sup>d</sup> mari de Jeanne Gault D<sup>†</sup> au lieu du Verger à Craon, François Gault M<sup>d</sup> D<sup>†</sup> au village de la Marre à Chérancé, et Jean Gault M<sup>d</sup> émancipé D<sup>†</sup> au village des Planches à Niaffles, cohéritiers de †Jean (sic) Gault leur père, issu de Louis Gault et de Jeanne Maceot, qui l'estoit aussi en partie dudit †René Chevallier prêtre aussi leur cousin germain au même côté maternel.

Lesdits Gault, Perdriau et Courcier ont mis en demeure, d<sup>vt</sup> le sénéchal de Craon, les Malvault de partager avec eux la maison et jardin au bourg de St Clément, à eux échue de la succession dudit †René Chevallier, comprise au 1<sup>er</sup> lot des partages reçus d<sup>vt</sup> Hamelin N<sup>re</sup> le 12.2.1654, choisie et optée par les †Malvault et femme, et leur payer 29 années de jouissance de la moitié desdites choses, à raison de 15 ₣ par an, et remettre en bon état.

Bien entendu, les Malvault refusent et aidés de Mathurin Duroger leur avocat, rétorque que les Gault sont mal fondés en leur demande car le partage par moitié avait été fait entre les †Malvault et Perrine Maceot sa femme, et ledit François Gault issu des †Louis Gault et Jeanne Maceot d<sup>vt</sup> M<sup>e</sup> Gilles Hamelin et Pierre Moraud N<sup>re</sup> de Craon, le 23.2.1654, en suite de quoi une transaction avait été faite d<sup>vt</sup> Gastineau le 30.6.1659 par laquelle les †Malvault et Maceot, et François Gault avaient compté respectivement leur part.

Les Gault, déboutés de leur demande, doivent payer les frais de justice déboursés par les Malvault, et transigent le 5.5.1692<sup>3</sup> à 10 ₣ pour les frais que les Malvault ont fait »

### filiation déduite de la succession de René Chevallier prêtre

*Perrine et Jeanne Ory sont donc sœurs*

*Perrine Ory n'a qu'un seul enfant survivant alors qu'elle en a mis au monde au moins 9*

*Louis Gault de même n'a qu'un seul enfant survivant*

N. ORY

1-Perrine ORY x Jehan **CHEVALLIER**

11-René CHEVALLIER †ca 1654 prêtre sans hoirs autres que cousins germains, dont Perrine et Jeanne Masseot « *cousines au maternel* »

2-Jeanne ORY x Pierre **MASSEOT**

21-Perrine MASSEOT x Jehan **MALVAULT**

211-Jean MALVAULT *selon litige de 1692*

212-Perrine MALVAULT *selon litige de 1692*

22-Jeanne MASSEOT x Louis **GAULT**

221-François GAULT

2211-Perrine GAULT x Jean **PERDRIAU** *selon litige de 1692*

2212-Jeanne GAULT x René **COURCIER** *selon litige de 1692*

2213-François GAULT *selon litige de 1692*

2214-Jean GAULT *selon litige de 1692*

<sup>3</sup> AD53-3<sup>E</sup>1/506 Ronceray N<sup>re</sup> Craon

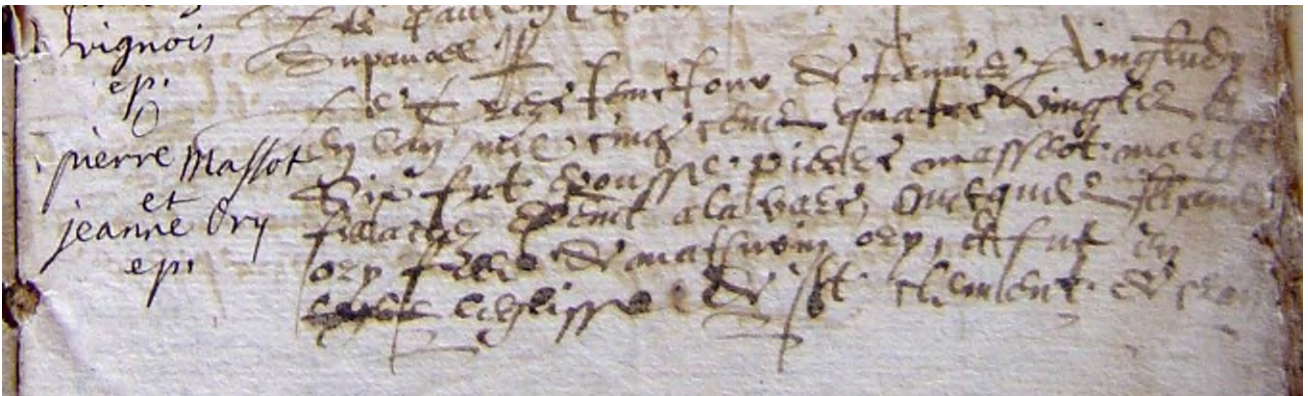
### Pierre Masseot x1586 Jeanne Ory

Pierre Masseot est parain à St Aubin du Pavoil le 12.4.1585 et est dit « marchand D<sup>+</sup> à la Barre », puis il est aussi parrain à St Aubin du Pavoil le 1.9.1585 « Pierre Primault filz de Pierre Primault et Anne de Mergot S<sup>r</sup> de la Moray et y D<sup>+</sup>, et sont les parains Me Pierre Dauldin soubz vicayre de St Aubin du Pavoil, Pierre Maceot **marchent** D<sup>+</sup> à la Bare, et Perrine Grimault fille de deffunct Jullian Grimault et de Perrine Primault ». Il est à noter que cette Perrine Grimault va épouser Pierre Crespin dont je descends aussi.

Le mariage religieux est à St Aubin du Pavoil en 1586 : « fut epoussé Pierre Masseot **marchent filla-ciez** D<sup>+</sup> à la Bare, avecques Jehanne Ory fille de Mathurin Ory, et fut en l'église de St Clément de Craon » (cf ci-dessous)

Il est inhumé sans aucune filiation, mais on sait que c'est lui parce qu'il est cité vivant en 1608 puis décédé au mariage de sa fille Ambroise le 24.11.1624

Il est proche parent de Maurice Masseot M<sup>d</sup> à la Barre, qui est parrain le 8.7.1585 à St Aubin du Pavoil : « René Marays enfant baptart filz de Yzabeau Marays D<sup>+</sup> pour lors à la Chopprerie, sont les parains René Gaultier le Jeune filz de René Gaultier **fourgeulx** à Glatigne, Morice Maceot **marchent** D<sup>+</sup> à la Barre, et Catherine Valet D<sup>+</sup> à la Chopperie » puis le 2.8.1585 « Morice Doueneau filz de Mathurin Doueneau **laboureur** D<sup>+</sup> à la Brenauday, et sont les parains Morice Masseot **marchent** D<sup>+</sup> à la Barre, André Gaschot filz de Jehan Gaschot D<sup>+</sup> à la Planchette, et Perrine Lemerousse femme de Macé Gasté D<sup>+</sup> à la Galepay »



**Pierre MASSEOT** †Craon <sup>StClément</sup> 30.10.1624 x St Aubin-du-Pavoil (49) 13.01.1586 Jeanne ORY †Craon 9.4.1634 **elle signe le 23.10.1622, prendre cette signature**

1-Renée MASSEOT x /1617 Pierre **PAULINARD** Dont postérité suivra

2-Perrine MASSEOT x Craon <sup>StClément</sup> 30.5.1617 Jehan **MAULEVAULT** Dont postérité suivra

3-Jeanne MASSEOT x Craon <sup>StClément</sup> 9.1621 Louis **GAULT** Dont postérité suivra

4-Ambroise MASSEOT x Craon <sup>StClément</sup> 24.11.1624 René **GASNIER** Dont postérité suivra

### Renée Masseot x/1617 Pierre Paulinard

Renée Masseot est marraine le 14.3.1628 de Anne Lepelletier fille de François et de Perine Legrand

**Renée MASSEOT** Fille de Pierre MASSEOT et de Jeanne ORY x /1617 Pierre **PAULINARD**

1-Jacques PAULINARD °Craon <sup>StClément</sup> 7.11.1617 filleul de Jacques Mabile (s) fils de h.h. François et de Ambroise Delaunai, et de Marguerite Peju (s) fille de †M<sup>e</sup> Bernard et de Georgine Russele

2-Pierre PAULINARD °Craon <sup>StClément</sup> 25.4.1621 filleul de Jacques Rolleville et de Jehanne Masseot [*tante*]

3-René PAULINARD °Craon <sup>StClément</sup> 21.6.1626 †idem 23.9.1633 filleul de René Ganchot **chapelain**, et de Marguerite Doudet. Inhumé « un petit enfant de Pierre et de Renée Masseot » sans prénom

**Perrine Masseot x1617 Jehan Maulevault**

La succession de René Chevalier prêtre, issu des Masseot, donne 2 enfants vivant en 1692 Jean M<sup>d</sup> à Cherancé, et Perrine (AD53-3<sup>E</sup>1/506).

- Perrine MASSEOT** Fille de Pierre MASSEOT et de Jeanne ORY x Craon<sup>StClément</sup> 30.5.1617 Jehan MAULEVAULT fils de †Mathurin et de Prudence Chotart
- 1-Pierre MAULEVAULT °Craon<sup>StClément</sup> 10.4.1618 †/1692 filleul de h.h. Pierre Masseot [*grand père*] et de Jacqueline Maulevault **SP en 1692**
- 2-Jehan MAULEVAULT °Craon<sup>StClément</sup> 23.10.1622 filleul de Sire Jehan Drouard M<sup>d</sup> et de Jehanne Ory (s) [*grand mère*]
- 3-Perrine MAULEVAULT °Craon<sup>StClément</sup> 8.7.1625 filleule M<sup>e</sup> Julien Mellier **prêtre** S<sup>r</sup> de StSébastien, et de Renée Masseot
- 4-Mathurin MAULEVAULT °Craon<sup>StClément</sup> 13.3.1629 †/1692 filleul de M<sup>e</sup> Pierre Fouin (s) et de h. femme Jeanne Russele (s) **SP en 1692**
- 5-Renée MAULEVAULT °Craon<sup>StClément</sup> 8.5.1632 †/1692 filleule de René Hyret **chanoine** et de Jehanne Masseot [*tante*] **SP en 1692**
- 6-Marguerite MAULEVAULT °Craon<sup>StClément</sup> 19.2.1635 †/1692 filleule de Jean Lanier S<sup>r</sup> de la **Freulonière** et de Renée Chevalier **SP en 1692**

**Jeanne Masseot x1621 Louis Gault**

Le mariage de 1631 est filiatif, à l'exception du prénom de Perrine Hunault, qui est cependant décédée, tandis que Pierre Masseot et René Gault, les pères, sont présents.

Le couple est dit « D<sup>†</sup> en la ville de Craon » sur le b de 1628 « D<sup>†</sup> à Craon » sur le b de 1629, ce qui signifie qu'il ne demeure pas à Chouaigne à cette date comme René Gault.

Ils perdent le 2.12.1628 un petit enfant non prénommé, qui serait soit Louis, Jehan ou Jehanne - et le 30.7.1633 est inhumé à Craon un petit enfant de Louis et de Jehanne Masseot, non prénommé.

Jehanne Masseot décède quasiment en couches à la 7<sup>e</sup> naissance et est inhumée en présence de Mathurin Houdemon l'aîné, Mathurin Houdemon le Jeune. En 1692, la Succession de René Chevallier nous apprend que seul François a postérité.

Louis se remarie 4 mois plus tard avec une fille de Bouchamps, dont un fils né en janvier 1634, puis plus rien à Craon. Il est dit « veuf, en présence de **René Gault**, René Garreau, Guillaume Georget »

- Jeanne MASSEOT** †Craon<sup>StClément</sup> 4.7.1632 Fille de Pierre MASSEOT et de Jeanne ORY x Craon<sup>StClément</sup> 14.9.1621 Louis GAULT °ca 1600 †/1657 Fils de René et de Perrine Hunault
- 1-Perrine GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 30.6.1622 filleule de **René Gault** [*grand père*] et de Jehanne Ory [*grand mère maternelle*]. **SP en 1692**
- 2-Louise GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 1.10.1623 †idem 24.11.1623 filleule de Pierre Maseot et de Perrine Gault . Inhumée « une petite fille (*attention, non prénommée et pourrait être Perrine la précédente*) de Louis et de Jehanne Masseot, en présence de **René Gault** » **SP en 1692**
- 3-Louis GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 2.3.1625 †idem 18.7.1630 filleul de h.h. Gilles Fouin et de Marie Hubert. Inhumé en présence de **René Gault** **SP en 1692**
- 4-Jehan GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 27.6.1627 filleul de Jehan Testier [*oncle car demi frère utérin de Louis Gault*], et de Renée Masseot. **SP en 1692**
- 5-Jehanne GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 25.6.1628 filleule de h.h. Philippe Chevallier (s) **N<sup>e</sup> royal**, et de Jullienne Hunault [*tante car épouse de Jehan Testier le demi frère utérin de Louis Gault*], **SP en 1692**
- 6-François GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 15.11.1629 filleul de **François Gault (s)** et de **Marie Gault** x ca 1654 Marguerite MAUNOURY Dont postérité GAULT
- 7-René GAULT °Craon<sup>StClément</sup> 6.6.1632 filleul de Jacques Poincteau [*oncle car époux de Marie Gault*] et de Marie Houdemon **SP en 1692**

[François Gault x1654 Marguerite Maunoury](#)

[Marie Gault x1685 Julien Dugrais](#)

[Julienne Dugrais x1716 François Bazin](#)

[Julienne Bazin x1747 Guillaume Lebreton](#)

[Julienne Lebreton x1778 Jacques Jallot](#)

[René-Guillaume Jallot x1807 Elisabeth Jallot](#)

[Joséphine Jallot x Esprit-Victor Guillot](#)

[Aimée Guillot x1881 Charles Audineau](#)

[Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard](#)

[Ambroise Masseot x1624 René Gasnier](#)

Mariage en présence de Pierre Hallay, **Louis Gault**, Jean Mallevault

On sait que René Gasnier est M<sup>d</sup> (sur le dcès de leur enfant en 1631)

Ambroise Masseot est marraine le 2.4.1623 de Ambroise Guessau fille de Jean et de Guionne Grougnard.

Elle meurt en couches à la 4<sup>e</sup> naissance

**Ambroise MASSEOT** †Craon<sup>StClément</sup> 22.2.1632 Fille de Pierre MASSEOT et de Jeanne ORY x Craon<sup>StClément</sup>

24.11.1624 René **GASNIER** †elle/ veuf

1-Pierre GASNIER °Craon<sup>StClément</sup> 3.12.1625 filleul de h.h. Pierre Hallay (s) Sr de **Lampaignière** et de h. femme Jehanne Ory (s)

2-Jehan GASNIER °Craon<sup>StClément</sup> 6.9.1627 filleul de h.h. Jehan Lasnier Sr de la **Freullonnière** et de h. femme Perrine Boucault (s) épouse de h.h. René Guyard

3-Françoise GASNIER °Craon<sup>StClément</sup> 16.9.1629 †idem 15.11.1631 filleule de h.h. Pierre Le Seure (s) et de D<sup>elle</sup> Marguerite de Mondannes (s). Inhumée « un petit enfant de René, M<sup>d</sup>, et de Ambroise Masseot » sans prénom

4-Louise GASNIER °Craon<sup>StClément</sup> 18.2.1632 filleule de Pierre Juhel et de Janne Massiot

[Marie Masseot x1 /1575 Jean de Villiers x2 /1588 Jacques Fournier](#)

L'acte de baptême à Marans de leur fils Pierre est le début du registre de Marans (sur la 1<sup>e</sup> page verso) et c'est le seul acte sur lequel Marie Masseot apparaisse à Marans de même que les de Villiers. On peut en conclure qu'elle était jeune mariée et est venue mettre au monde dans sa famille son premier né, comme le faisaient souvent les jeunes femmes, donc qu'elle est issue des Masseot de Marans, et probablement sœur de Julien qui suivra, et même de Jeanne épouse Brundeau qui suivra également. Bref, que Marie épouse de Villiers, Jeanne épouse Brundeau et Julien époux Delahaye sont si proches qu'ils sont sans doute frère et sœurs. J'ai entièrement retranscrit le registre de Marans qui ne donne pas plus de renseignements.

Jehan de Villiers est **marchand tanneur au Lion-d'Angers**, car la succession de Yves de Villiers curé de Méral donne « écrit sous seing privé de Mathurin Leridon D<sup>t</sup> au **Lion d'Angers touchant l'usage des auges de la tannerie de †(blanc) de Villiers ayeul dudit S<sup>r</sup> de Villiers** du 12.12.1668<sup>4</sup> »

Marie Masseot est inhumée au Lion-d'Angers où elle a vécu avec son 2<sup>ème</sup> époux Jacques Fournier ; « Le 22 octobre 1626 fut inhumée au grand cimetière le corps de deffunte Marye » Je suis certains que c'est ma Marie Masseot, bien que l'acte ne précise pas de lien de parenté. En effet je la savais vivante en 1624 et décédée avant décembre 1626 par les actes notariés qui je vous mets ici.

<sup>4</sup> AD53-3<sup>E</sup>74/5 - f°23§3 cf ci-dessus

En 1594 Marie Masseot ratifie une vente passé par son défunt mari Jacques Fournier : « Le 29 août 1594<sup>5</sup> comme ainsi soit que auparavant ce jour **deffunt Jacques Fournier vivant demourant au bourg du Lion d'Angers** eust vendu à deffunt vénérable et discret Me Jehan Blouyn prêtre vivant chapelain en l'église saint Maurice d'Angers 4 boisselées de terre ou environ sises et situées en une pièce nommée le Champ Long près la Petite Bonnaudière paroisse du Lion d'Angers moiennant le prix et somme de 12 escuz sol évalués à la somme de 36 livres tz comme appert par contrat passé soubz la cour royale d'Angers par devant (blanc) auquel sont lesdites choses plus amplement spécifiées déclarées et confrontées et à la charge oultre que ledit deffunt auroit prins et seroit demeuré tenu et obligé par ledit contrat de **faire ratiffier le contenu en iceluy dedans certain temps après ensuivant à Marie Masseot sa veufve** à la peine de tous intérêts, pour ce est-il que en la cour du Lion d'Angers endroit par devant nous Claude de Villiers notaire personnellement établie ladite Marie Masseot veufve dudit deffunt Jacques Fournier demourant audit Lion d'Angers soubzmectant elle ses hoirs etc confesse avoir eu dès auparavant ce jour cognoissance dudit contrat de vendition fait par ledit feu Fournier son mari audit deffunt Blouyn desdites 4 boisselées de terre, lequel en tant que mestier est ou seroit a iceluy loué ratiffié confirmé vallide et approuvé et par ces présentes loue ratiffie confirme vallide et approuvé veult accorde et consent qu'il valle tout aultant que si elle mesme avoit esté présent à iceluy et confesse que le somme de 12 escuz receu lors et en faisant ledit contrat par ledit deffunt Fournier son mari auroit tourné au profit de la communauté d'eux et de ladite somme s'en est tenue à contente et en a quité et quite ledit deffunt ses héritiers et tous autres promettant lesdites choses garantir avecques ledit feu Fournier son mari ses hoirs etc audit Blouyn ou ses hoirs etc seul et pour le tout sans division etc et à esté outre faite ladite ratiffication en faveur de ce que Macé Boulhier mari de Jehan Blouin héritier en partie dudit feu Blouin luy a baillé et délivré le nombre de 4 boisseaux de bled seigle mesure du Lion d'Angers qu'elle a eus prins et receus dudit Boulhier tant pour luy que pour ses cohéritiers, ce que dessus stipulé et accepté par ledit Boulhier tant pour luy que dessus, à laquelle ratiffication et tout ce que dessus est dit tenir et garantier etc oblige ladiet Masseot avecques ledit deffunt Fournier son mari ou ses hoirs etc seul et pour le tout sans division etc renonçant et par especial au bénéfice de division et de discussion etc et au droit velleyen à l'espitre du divi adriani à l'autentique si qua mulier et à tous autres droits faits et introduits en faveur des femmes que luy avons donné à entendre estre tels que femme ne se peult obliger ne pour autrui interceder et feust pour son propre mari que au préalable elle n'ai renoncé auxdits droits si elle le faisoit elle en pourroit estre relevée, foy jugement et condamnation etc fait le 29 août 1594 en présence de honnestes personnes Mathieu Verdon et Urbain Picantin demourant audit Lion d'Angers tesmoins, laquelle établie a dit ne savoir signer »

« Le 28 mars 1624<sup>6</sup> après midy par en la cour du Lyon d'Angers endroit par devant nous René Billard notaire d'icelle furent présents en leurs personnes establiz et deument soubzmis soubz ladite cour chacuns de Pierre Devilliers marchand boucher et Jehan Bonsergent cordonnier tant en son nom que soy faisant fort de Jullienne Fournier sa femme à laquelle il promet faire ratiffier ces présentes touteffoys et quantes à peine etc néantmoings etc demourants en la ville dudit Lyon, **tant en leurs noms que eux faisant fors de Marye Masseot veuve feu Jacques Fournier leur mère**, à laquelle ils promettent faire ratiffier ces présentes touteffoys et quantes - soubzmectant lesdites parties eulx leurs hoirs etc o pouvoir etc confessent avoir aujourd'huy vendu quitté ceddé delaissé et transporté et encores par ces présentes et par le contenu des présentes vendent quittent cèdent délaissent et transportent dès maintenant etc - à Pierre Gernigon marchand demourant à la Gaulterye paroisse de Marans à ce présent stipulant etc - scavoir est ung plassement de la moitié d'une petite maison située à la Petite Journalière paroisse dudit Marans incendiée depuis 3 mois déjà l'autre moitié appartenant audit Gernigon et y tenant d'un bout avec les aireaux et issues appartenant à ladite Masseot, joignant d'un costé la Feuverye ? dudit acquéreur d'autre costé les aireaux et jardins et issues dudit lieu de la Jorellière, - Item 10

<sup>5</sup> AD49-5E36 classé à Lepelletier notaire Angers, mais passé au Lion d'Angers

<sup>6</sup> AD49-5E36 devant René Billard notaire de la chatellenie du Lion d'Angers

cordes de jardin ou environ situées au jardin du Pin audit lieu de la Jouillère joignant d'un costé lesdits aireaux de la Jouillère d'autre costé et bout au jardin de Guillaume Huau d'autre bout au chemin tendant dudit lieu de la Grand Jouillère audit Marans - Item une portion de pré contenant 30 cordes ou environ au pré appelé le pré au clerc joignant d'un costé le pré de Loys Guismier d'autre costé le pré de Guillaume Huau aboutté d'un bout la terre de Jehan Gardays d'autre bout au pré dudit acquéreur - et tout ainsi que les dites choses se poursuivent et comportent situées au lieu et environs dudit lieu de la Jouillère dite paroisse de Marans sans en rien excepter ne réserver et tout ainsi que ladite Masseot ses fermiers et closiers ont jouy desdites choses - tenues du fief et seigneurie de Serrant aux charges des cens rentes et debvoirs deuz pour raison desdites choses quitte du passé - transportant etc et est faite la présente vendition cession delais et transport pour et moyennant le prix et somme de 160 livres tz que ledit acquéreur est et demeure tenu paier et bailler auxdits vendeurs dedans 3 mois après le décès de ladite Masseot et pendant lequel temps et jusques au paiement de ladite somme ledit acquéreur est et demeure tenu paier et bailler chacuns ans à ladite Masseot ses hoirs etc la somme de 8 livres tz le premier terme et paiement commençant au jour et feste Toussaints prochainement venant et à continuer etc - à la charge audit acquéreur de tenir et garder le bail à ferme fait desdites choses à Guillaume Huau sauf à le desdommager à ses frais - dont et audit contrat tenir etc garantir par lesdits vendeurs eux chacun d'eux seul et pour le tout sans division de personne ne de biens leurs hoirs etc obligent lesdites parties respectivement etc et lesdits vendeurs eux et chacuns d'eux seul et pour le tout sans division etc et ledit acquéreur au paiement de ladite somme et prix du présent contrat ses biens etc renonçant etc et lesdits vendeurs au bénéfice de division discussion et d'ordre de priorité et postériorité etc foy jugement et condamnation etc - fait en ladite ville du Lyon présents Me Sébastien Godes prêtre curé de ceste ville Me Pierre Langellier sergent royal demeurant à Gené et Jacques Passedouet marchand demeurant à Aviré tesmoins - ledit Bonsergent a dit ne savoir signer

PS : Le 26 décembre 1626, par devant nous René Billard notaire de la chastellenye du Lion d'Angers furent présents en leurs personnes establiz et soubzmis soubz ladite cour lesdits Bonsergent et Devilliers dénomés audit contrat, lesquels confessent avoir présentement prins et receu par moitié dudit Gerngon acquéreur à ce présent la somme de 160 livres tz pour le prix dudit contrat ensemble la rente d'iceluy du passé jusques à ce jour de laquelle somme de 160 livres tz lesdits establiz sont tenuz à contant et bien païés et en ont quitté ledit Gernigon ses hoirs et ayant cause - dont les avons jugés et condamnés par le jugement et condamnation de nostre dite cour - fait audit Lyon présents Estienne Crannier marchand et Jacques Boumier clerc demeurant audit Lion tesmoins à ce requis et appelés les jours et an que dessus »



Marie MASSEOT †Le Lion-d'Angers 22 octobre 1626 x1 /1575 Jehan **de VILLIERS** †/1588 x2 avant 1588  
Jacques **FOURNIER** †/1594

1-Pierre de VILLIERS °Marans 3 avril 1575 Filleul de nobles personnes Louys de Champaigné filz aysné de Mr de la Mothe Ferchault et Jehan de Champaigné S<sup>r</sup> de la Pommeraye, la maraine D<sup>elle</sup> Perrine Picheart espouse de Me Jehan Bonvoisin président au parlement de Bretagne x1 Angers <sup>LaTrinité</sup>  
7.11.1602 Renée CASTILLE x2 Le Lion-d'Angers 5.11.1618 Anne CRASNIER [Dont postérité VILLIERS](#)

2-Pierre FOURNIER °Le Lion-d'Angers 5 août 1588 « (acte en latin vue 232) le 5 août 1588 fut baptisé par moi vicaire sousigné Pierre fils de Jacques Fournier et de Marie Maceot sa femme parrains Pierre Gaultier et Maurice Crannier marraine Ambroise Sohier »

3-Julienne FOURNIER x avant 1624 Jean **BONSERGENT**



Pierre de Villiers 1x R. Castille 2x Anne Crannier

Nicolle Villiers x1654 Lefevvre

Jeanne Lefebvre x1683 Léon Marchandye

René-Léon Marchandye x1714 Renée Planté

Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot

Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot

Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot

Joséphine-Flavie Jallot x Esprit Guillot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard

Jeanne Masseot x/1577 Abraham Brundeau

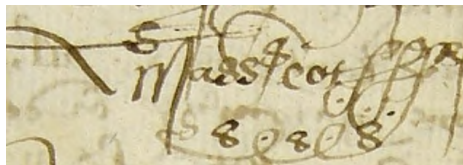
Jeanne MASSEOT x Abraham **BRUNDEAU**

- 1-Louis BRUNDEAU °Marans 23.2.1577 Filleul de noble homme Loys d'Andigné S<sup>gr</sup> [de Seimons] et noble homme Jehan de Cordon S<sup>r</sup> de la Daviaye, et de D<sup>elle</sup> Mathurine Veillon dame de la Paygerie
- 2-Renée BRUNDEAU °Marans 25.2.1579 Filleul de noble homme René de Lespinay filz ayné de la Haulte Ripvière les maraines D<sup>elle</sup> Franczoyse de Lepinay sa sœur et D<sup>elle</sup> Jehanne de Champaigné dame de la Petite Pommeraye

Julien Masseot x Catherine Delahaye

Catherine Delahaye et Julien Masseot sont assez souvent parain et maraine, ainsi le 28.2.1588 à Marans ekke est maraine de René Godivier fils de Joseph.

Aucun acte ne donne le métier de Julien Masseot.



Louis Masseot, prêtre, en 1600

La famille Masseot va payer un lourd tribu à la peste qui sévit à Marans en 1603.

Louis, alors jeune prêtre âgé de 25 ans, et son frère Etienne, 24 ans, meurent tous deux le 31 août.

Leur mère les suit le 15 octobre est inhumée « Catherine Delahaie femme de Julien Masseot »

Enfin, leur père le 11 novembre, est inhumé « Me Julien Masseot S<sup>r</sup> de la Petite Jourdelière »

Le patronyme de Catherine Delahaye est présent au Lion d'Angers et à Angers mais unique à Marans. Il est fort probable que cette Catherine Delahaye leur soit liée.

Julien MASSEOT †Marans 11.11.1603 x /1578 Catherine DELAHAYE †Marans 15.10.1603

1-Renée MASSEOT †1632/ x /1604 Guillaume **HUAU** †1632/ Dont postérité suivra

2-Jeanne MASSEOT x Marans 10.10.1605 Pierre **GERNIGON** Dont postérité suivra

3-Louis MASSEOT °Marans 15.2.1578 †idem 31.8.1603 Filleul de Marin Coyscault et Jehan Delahaye, et de Marie Delahaye femme de Pierre Brossard. Il est inhumé « Louis Masseot prêtre dudit Marans »

4-Etienne MASSEOT °Marans 1.6.1579 †idem 31.8.1603 Filleul de Estienne Lerbette et Jehan Lory, et de Katherine Deille femme de René Manceau. Il est inhumé « Estienne Masseot frère dudit Louis Masseot prêtre dudit Marans (*inhumés le même jour tous les deux*) »

- 5-René MASSEOT °Marans 4.12.1584 †idem 12.11.1640 Filleul de René Manceau et Joseph Godivier et de Jehanne Marchant femme de Michel Garnier x Marans 14.5.1610 Ambroise BODARD Dont postérité suivra
- 6-Gabriel MASSEOT °Marans 25.10.1586 Filleul de nobles hommes René de Lespinay Sr de la Haulte Ripvière, et Baptiste de Lespinay son frère, et de D<sup>elle</sup> Jehanne de Champaigنی non de D<sup>elle</sup> Gabrielle de Vrigni épouse de noble homme Jehan de Champaigنی Sr de la Pommeraye

### **Renée Masseot x/1604 Guillaume HuauLe mariage n'est pas à Marans, où les mariages commencent en 1602.**

On situe son mariage entre 1593 et 1604 par les parrainages qui suivent :

Renée Masseot est marraine à Marans le 24.2.1593 de Guillemine Gardais fille de Pierre et Apoline Ricoul, et elle est alors dite « Renée Masseot fille de Julien Masseot » - le 28.5.1604 de Renée Houssin fille de Jean et Jeanne Huau - le 28.3.1607 de René Legros fils de René et Jacquine Seville - le 7.7.1607 de Jeanne Martin fille de Mathieu et Perrine Bouger - le 4.8.1609 de René Fessard fils de Jean et Jeanne Fouillet - le 3.3.1611 de Renée Gaigneux fille de Louis et Jeanne Lizé - le 15.3.1623 de Renée Marion fille de Robert et Perrine Davy - le 14.10.1632 de René Gasnier fils de René et Laurence Verger

Les métiers sont rarement notés à Marans, mais on a la chance de savoir que Guillaume Huau était marchand car c'est noté lors de l'un de ses parrainages à Marans.

Renée MASSEOT †1632/ x /1604 Guillaume **HUAU** †1632/

1-Renée HUAU °Marans 20.5.1605 Filleule de René Maceot et de Perrine Roulier

2-René HUAU °Marans 9.7.1606 Filleul de Me René Boullay prêtre curé dudit Marans et de honeste femme Jehanne Favris épouse de honeste homme René Rouault D<sup>i</sup> à Sainte Jame

### **Jeanne Masseot x Pierre Gernigon**

Jeanne Masseot femme de Pierre Gernigon est marraine à Marans le 30.7.1617 de Georges Bruneau fils de Georges et de Perrine Gernigon - le 9.11.1617 de Jeanne Gaigneux fille de Jean et de Françoise Rouault

Il semble que ce soit elle qui est marraine à Marans le 19.1.1603 de Jeanne Delestre fille de Maurice. Elle est dite « Jeanne Masseot » et c'est peu avant son mariage avec Pierre Gernigon

Jeanne MASSEOT x Marans 10.10.1605 Pierre **GERNIGON**

1-Renée GERNIGON °Marans 27.8.1606 Filleule de missire René Boullay prêtre curé et de Jasne Gernigon **sœur dudit Gernigon**

2-Louise GERNIGON °Marans 11.4.1618 Filleule de Louis Huau et de Gabrielle Coiscault

### **René Masseot x Ambroise Bodard**

Sur le baptême de Louis en 1619 ils sont dits « tous de la Jourelière »

Il est inhumé en 1640 « honneste homme René Masseot **D<sup>i</sup> à la Jourelière** »

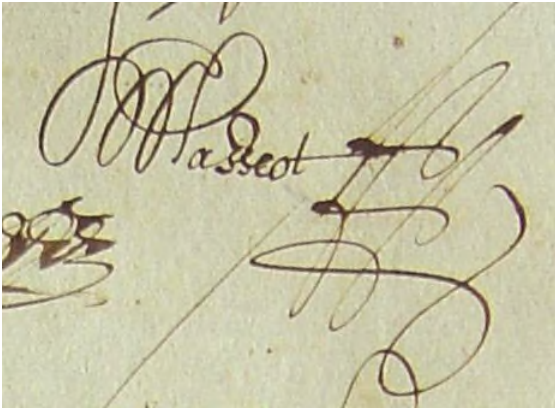
**René MASSEOT** °Marans 4.12.1584 †idem 12.11.1640 Fils de Julien MASSEOT x Marans 14.5.1610 Ambroise BODARD †Marans 9.1.1628

1-Louis MASSEOT °Marans 14.11.1619 Filleul de Louis Huau et la marainne Renée Gernigon fille de Pierre. **N<sup>re</sup> royal à Marans** x Marans 15.9.1654 Renée de DIEUZY Dont postérité suivra

### **Louis Masseot x1654 Renée de Dieusie**

**N<sup>re</sup> royal à Marans**

**Louis MASSEOT** °Marans 14.11.1619 †elle/ Fils de René MASSEOT et de Ambroise BODARD. x Marans 15.9.1654  
Renée de DIEUZY †Marans 2.8.1662 Fille de René écuyer Sr de Dieusie et de la Pommeraye, et de Barbe de  
Champagné  
1-Louis MASSEOT °Marans 28.7.1655 Filleul de René Veillon écuyer Sr de la Basse Rivière et de D<sup>elle</sup> Marguerite de Dieu-  
siye  
2-Julien MASSEOT °Marans 6.12.1656 (B le 12) Filleul de h. h. Julien Adam M<sup>d</sup> tanneur D<sup>t</sup> au Louroux Béconnais et de  
D<sup>elle</sup> Béatrice de Dieusii tante  
3-Marie MASSEOT °Marans 13.8.1659 †idem 5.4.1663 Filleule de h. h. Mathurin Manceau et de hble fille Marye Ernault



Le 3.8.1654 Louis Masseot N<sup>re</sup> royal à Marans y D<sup>t</sup> vend pour 150 L à h.h. Etienne Paigis M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> au  
bourg St Lazare les Angers un journeau de terre labourable dans la pièce de Trehurdouaire à Marans,  
échu audit Masseot de la succession de †René Masseot son père (AD49-5<sup>E</sup>1/419) *signature ci contre*

### Perrine Ory x Jehan Chevallier

Jehan CHEVALIER x Perrine ORY

- a-René CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 30.7.1600 filleul de h.h. M<sup>e</sup> René Rousseau Sr de la Grandmaison avocat à Craon et  
François Cohon (s) et de Renée Corbin femme de Jehan Menard
- b-Pierre CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 5.4.1603
- c-Judith CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 16.1.1607
- d-Nicolas CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 16.1.1607
- e-Jacques CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 28.4.1608
- f-Perrine CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 30.8.1609 filleule de M<sup>e</sup> Pierre Chevallier avocat et de Perrine Chevallier
- g-Claude (f) CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 7.2.1611 filleule de M<sup>e</sup> André Chevallier curé d'Ampoigné, et de h. femme  
Claude Chevalier épouse de h.h. Bertrand Boucault avocat à Craon
- h-Renée CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 27.9.1613 filleule de René Chevallier fils de M<sup>e</sup> Pierre, avocat à Craon, Sr de Romef-  
fort, et de Marguerite Chaloxit
- i-Perrine CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 28.3.1615 filleule de Pierre Chevalier écuyer Sr de la Musse et de D<sup>elle</sup> Marie Hullin  
(s)
- j-Claude (g) CHEVALIER °Craon <sup>StClément</sup> 10.3.1619 filleul de h.h. Bertran Boucault Sr de la Cruardière sénéchal du Lion, et  
de h. femme Marie Le Seure femme de Claude Chevalier Sr de la Rougerie

### André Ory 1x C. Gueniard 2x R. Ferré

Il n'exite qu'une famille ORY que voici car manifestement André est le frère de Jeanne

André ORY †/1.1622 x1 Claude GUENIARD †1598/1603 x2 Renée FERRÉ

- 1-Pierre ORY x Craon <sup>StClément</sup> 13.1.1622 Marie CORBIN Dont postérité suivra
- 2-Jacquine ORY °Craon <sup>StClément</sup> 25.10.1598

- 3-Mathurin ORY (du x2) °Craon<sup>StClément</sup> 21.2.1603  
4-Maurice ORY °Craon<sup>StClément</sup> 24.9.1606  
5-Françoise ORY °Craon<sup>StClément</sup> 17.8.1607  
6-Marin ORY °Craon<sup>StClément</sup> 20.10.1609 filleul de René Le Manceau des **Vaulx chapelain** de céans, et de Mathurine Boueste  
7-Barbe ORY °Craon<sup>StClément</sup> 12.1.1615 filleule de h.h. René Chevallier **avocat à Craon**, et de h. fille Barbe Guillier

**Pierre Ory x1622 Marie Corbin**

D<sup>†</sup> au lieu de **Villeneuve**

C'est la seule famille Ory de Craon et pour savoir si André est un frère de Jehanne il faudrait relever les parrainages manquants.

- Pierre ORY** Fils de André ORY et de Claude GUENIARD x Craon<sup>StClément</sup> 13.1.1622 Marie CORBIN †Craon<sup>StClément</sup> 16.6.1631 fille de †Pierre et de Katherine Lanier, en présence de Abraham Lanier Sr de la Villeneuve, M<sup>e</sup> René Chevallier **Sr de la Provosté avocat à Craon**  
1-Pierre ORY °Craon<sup>StClément</sup> 31.3.1626 filleul de h.h. Jehan Chartier (s) Sr de la **Pinsonnière** et de h. femme Perrine Boucault femme de René Guenyard Sr de la **Loge**  
2-Françoise ORY °Craon<sup>StClément</sup> 26.2.1629 filleule de h.h. René Gueniard (s) Sr de **Chauvigné** et de h. femme Georgine Saiget (s)